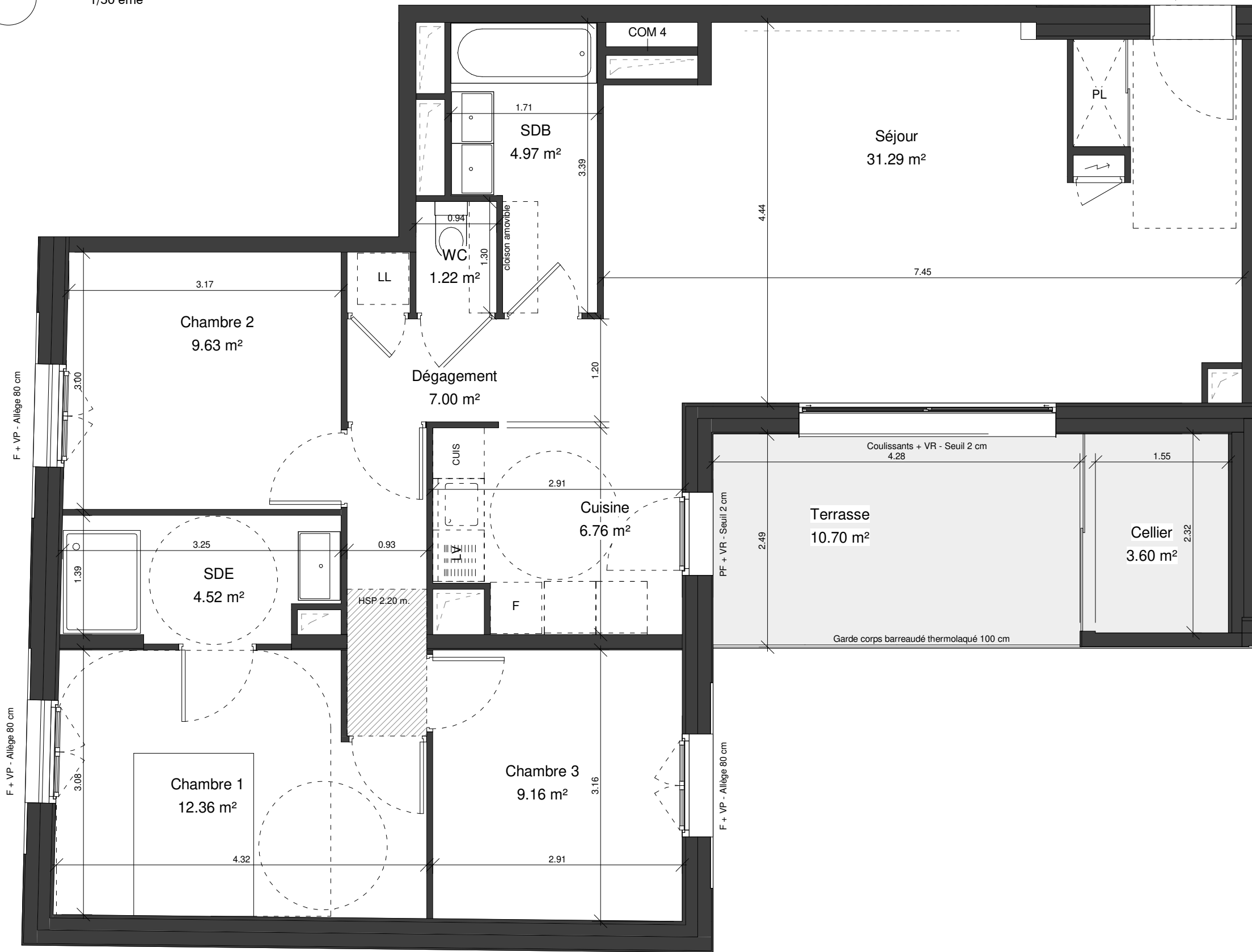


0 1 2m

1/50 ème



SCCV ENVY VALLON REGNY



**ANMA**

9 cour des Petites Ecuries  
75010 PARIS

ZAC Vallon Régny - Ilot BE4

Traverse Régny  
13009 MARSEILLE

Bat	Niveau	APT n°	Type
D	R+1	D13	T4

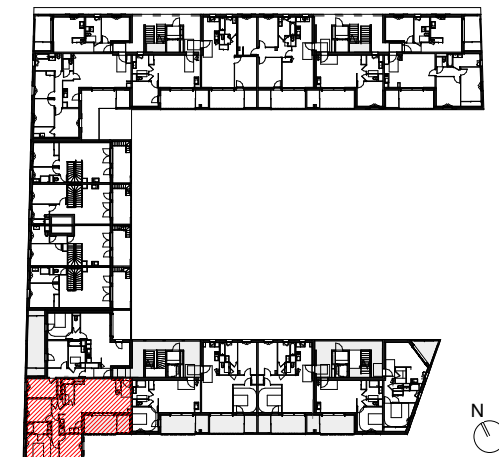
Désignation	Surface
Séjour	31.29 m <sup>2</sup>
Chambre 1	12.36 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9.63 m <sup>2</sup>
Chambre 3	9.16 m <sup>2</sup>
Dégagement	7.00 m <sup>2</sup>
Cuisine	6.76 m <sup>2</sup>
SDB	4.97 m <sup>2</sup>
SDE	4.52 m <sup>2</sup>
WC	1.22 m <sup>2</sup>
<b>SHAB TOTAL</b>	<b>86.91 m<sup>2</sup></b>
Terrasse	10.70 m <sup>2</sup>
Cellier	3.60 m <sup>2</sup>
<b>S. ANNEXES TOTAL</b>	<b>14.30 m<sup>2</sup></b>

**ENVY**

**Légende**

HSP: Hauteur sous plafond	VP: Volets persiennes	F: Fenêtre
Faux-plafond / soffite	LV: Lave vaisselle	
Placard	F: Réfrigérateur	
Tableau électrique	LL: Lave Linge	
Plaque de cuisson	VR: Volet roulant	
Gaine Technique	PF: Porte fenêtre	

**Plan de repérage**



**NOTA :**

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.  
 Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du COH.  
 Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.  
 La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.  
 Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.  
 L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain / salle d'eau et kitchenette)